

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-095 SUR LA GESTION DES INSTALLATIONS SANITAIRES

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLAGE SAINT-PIERRE,
QUE:

Le règlement numéro 2025-095

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut
s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Village
Saint-Pierre au 485, Chemin du Village Saint-Pierre à Village Saint-Pierre sur les
heures d'ouvertures le mercredi et jeudi.

Donné à Village Saint-Pierre ce 3 décembre 2025.

Marie-Claude Parent
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e) Marie-Claude Parent, directrice générale et greffière-trésorière
de la municipalité de Village Saint-Pierre, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en
affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 3 décembre
2025 entre _____ heure (s) et _____ heure (s).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 décembre 2025.

Marie-Claude Parent
Directrice générale et greffière-trésorière